

14 nov 2007 -16:00

Karel De Gucht discute de la situation à l'est du Congo avec Haile Menkerios de l'ONU

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a reçu aujourd'hui M. Haile Menkerios, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et ancien Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la RDC. Suite à la crise à l'Est du Congo, M. Menkerios a été chargé le 31 octobre par le Secrétaire général des Nations-unies d'une mission spéciale en Afrique centrale.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a reçu aujourd'hui M. Haile Menkerios, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et ancien Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la RDC. Suite à la crise à l'Est du Congo, M. Menkerios a été chargé le 31 octobre par le Secrétaire général des Nations-unies d'une mission spéciale en Afrique centrale.

Karel De Gucht discute de la situation à l'est du Congo avec le Sous-Secrétaire général des Nations Unies Haile Menkerios Bruxelles, le 14 novembre 2007 Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a reçu aujourd'hui M. Haile Menkerios, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et ancien Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la RDC. Suite à la crise à l'Est du Congo, M. Menkerios a été chargé le 31 octobre par le Secrétaire général des Nations-unies d'une mission spéciale en Afrique centrale. On sait que le Ministre De Gucht avait plaidé dès le mois de septembre pour la désignation d'un Envoyé spécial des Nations Unies, il se réjouit donc du succès de la mission de M. Menkerios. Cette mission a contribué à la signature à Nairobi le 9 novembre d'un communiqué par les gouvernements du Congo et du Rwanda « sur une approche conjointe visant à mettre fin à la menace pour la paix et la stabilité dans les deux pays et dans la région des grands lacs ». Le Ministre De Gucht salue la signature de ce document. Cet accord contient pour la première fois une politique claire et élaborée de manière concertée vis-à-vis en particulier des ex-FAR/Interahamwe dont la présence à l'Est du Congo hypothèque la paix et la stabilité dans la région. Une approche simultanée des autres groupes armés, notamment le groupe de Nkunda est également prévue. Le Ministre considère que cet accord signifie un important pas en avant pour la paix dans cette région. Il lance un appel aux deux gouvernements pour qu'ils mettent en oeuvre cet accord sans retard et est d'avis que la Communauté internationale doit les assister pleinement à cet effet. Le Ministre De Gucht va également étudier la manière dont la Belgique, au sein du Conseil de Sécurité pourra appuyer la demande des deux gouvernements d'adopter des sanctions supplémentaires à l'encontre des ex FAR/Interahamwe.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)